



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Précarité des seniors

Question au Gouvernement n° 29

[Texte de la question](#)

PRÉCARITÉ DES SENIORS

Mme la présidente . La parole est à Mme Élise Leboucher.

Mme Élise Leboucher . Monsieur le Premier ministre, qui a dit : « Chez moi il fait froid, mais avec le prix du chauffage, je mets deux gros pulls et ça va. Je préfère manger que me chauffer » ? Non, ce n'est pas Bruno Le Maire et ses cols roulés en cachemire,...

M. Erwan Balanant . C'est très bien, les cols roulés !

Mme Élise Lebouchermais Jeanne, dans la Sarthe, retraitée de chez Moulinex où elle a fait la totalité de sa carrière.

Même discours chez nombre de retraités à qui vous prévoyez de faire les poches en imposant, on le sait déjà, le budget le plus violent de l'histoire de la Ve République. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.*)

Monsieur le Premier ministre, je vous suspecte d'avoir été trop attentif aux propositions de M. Attal, dont le ministre de l'économie prévoyait déjà une sous-indexation des retraites dans le secret des couloirs de Bercy.

M. Hadrien Clouet. C'est honteux !

Mme Élise Leboucher . Souffrez donc que nous vous disions ce que nous en pensons. Refuser d'indexer les retraites sur l'inflation durant les mois d'hiver est ignoble. (*Mêmes mouvements.*) Plutôt que de rétablir une dose de justice fiscale, vous faites le choix de matraquer une catégorie de la population qui n'a fait que s'appauvrir ces cinq dernières années.

Ce n'est pas une découverte : la précarité des seniors s'accroît à mesure que les services publics reculent. Qui assure les services auprès des personnes âgées ? Les services à l'autonomie ? Les Ehpad publics ? Le portage des repas ? L'accompagnement administratif ? Ce sont les collectivités locales, précisément celles que vous voulez mettre au régime alors qu'elles sont déjà à l'os. (*Mêmes mouvements.*)

M. Andy Kerbrat . Eh oui !

Mme Élise Leboucher . Mes chers collègues, vous êtes des élus de territoire, vous connaissez la détresse de nos anciens, vous savez où nous conduisent ces politiques, alors n'en soyez pas les complices !

Personne ne devrait se sentir suffisamment légitime pour toucher à l'indexation des retraites, encore moins un

Premier ministre issu d'un parti qui, depuis quinze ans, a perdu toutes les élections dans ce pays !

Monsieur le Premier ministre, le peuple français, souverain, n'a pas voulu de vous. Alors, au nom de quoi lui imposez-vous des mesures aussi dégradantes pour la République et la dignité ? *(Les députés du groupe LFI-NFP et quelques députés du groupe EcoS se lèvent et applaudissent.)*

M. Hadrien Clouet. Même l'inflation fait plus que vous aux élections !

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre du travail et de l'emploi.

Mme Astrid Panosyan-Bouvet, ministre du travail et de l'emploi . Le Gouvernement a effectivement décidé de retarder de six mois la revalorisation des pensions de retraite, hors minima sociaux, pour qu'elle soit effective en juillet 2025, et non plus en janvier.

M. Nicolas Sansu. Et M. Attal est d'accord !

Mme Astrid Panosyan-Bouvet, ministre . Le principe de l'indexation des retraites sur l'inflation est donc sauvegardé. Seule la date est décalée *(Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NFP)* pour prendre en considération le contexte exceptionnel des finances publiques et de l'évolution positive des prix. Ce mécanisme de décalage est d'ailleurs similaire à celui qui a été mis en œuvre en 2014.

Le Gouvernement vise à prendre en considération l'évolution favorable de l'inflation au cours des derniers mois, afin de demander aux retraités dont le pouvoir d'achat a été préservé une contribution à l'effort collectif. *(Mêmes mouvements.)* Les pensions ont été revalorisées de 5,3 % en janvier, compte tenu du très fort niveau d'inflation en janvier 2023. Entre-temps, celle-ci a diminué...

M. Jean-François Coulomme. Non, l'augmentation a ralenti !

Mme Astrid Panosyan-Bouvet, ministreau-delà des anticipations des économistes, tombant à un rythme annuel de 1,2 %. Par ailleurs, le Gouvernement a tenu à préserver les retraités les plus modestes : les minima sociaux, qui ne sont pas concernés, seront donc revalorisés.

En complément des 600 000 personnes qui avaient bénéficié d'une revalorisation de leur pension en septembre 2023, les petites retraites d'environ 850 000 personnes ont également été revalorisées au 1er octobre, conformément aux engagements pris lors de la dernière réforme défendue par Élisabeth Borne et Olivier Dussopt.

Nous comprenons parfaitement que ce décalage puisse être une source d'inquiétude *(Mêmes mouvements)*, mais comme l'a dit le Premier ministre, il s'agit d'un effort général. Nous restons ouverts aux discussions avec les parlementaires.

Mme la présidente . La parole est à Mme Élise Leboucher.

Mme Élise Leboucher. On compte aujourd'hui 2 millions de seniors vivant sous le seuil de pauvreté. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.)* Une grande majorité d'entre eux sont des femmes, dont les pensions de retraite sont de 40 % moins élevées que celles des hommes. Vos mesures vont jeter ces 2 millions de personnes dans une précarité encore plus grande ! *(Les députés du groupe LFI-NFP se lèvent et applaudissent.)*

Données clés

Auteur : [Mme Élise Leboucher](#)

Circonscription : Sarthe (4^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 29

Rubrique : Pouvoir d'achat

Ministère interrogé : Travail et emploi

Ministère attributaire : Travail et emploi

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 10 octobre 2024

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 10 octobre 2024